



Corrigé

EXAMEN TERRITORIAL

Saison 2018/2019

Réalisé par la Direction Nationale de l'Arbitrage

DUREE DE L'EPREUVE : 2h30

A) DEFINITIONS	5 questions à 4 points	/20
B) SITUATIONS DE JEU	ECRIT VIDEO 5 questions à 2 points 5 cas à 2 points	/20
C) CONNAISSANCE DU JEU	4 questions à 2,5 points	/10
D) ADMINISTRATIF	5 questions à 2 points	/10
E) RAPPORT DE MATCH	Pertinence sur 10 Rédaction sur 10	/20

Lieu de l'épreuve :

Date :

TOTAL :/80

TOTAL :/20

Nom du Candidat :

Prénom :

Date de naissance :

Club d'appartenance :

N° de licence :

A) DEFINITIONS (5 définitions à 4 points)

Préciser si possible pour chacune des définitions : où, quand, qui, comment ?

1) Règle 1 - Le terrain

L'en-but

C'est la zone de terrain située entre la ligne de but et la ligne de ballon mort, et entre les lignes de touche de but. L'en-but comprend la ligne de but, mais pas la ligne de ballon mort ni les lignes de touche de but. Les poteaux et leur protection sont situés dans l'en-but

2) Règle 14 – Le plaquage

Les joueurs dans le plaquage

Les joueurs impliqués dans le plaquage sont :

- Le joueur plaqué
- Le ou les plaqueurs
- Autres
 - Le ou les joueurs qui tiennent le porteur du ballon pendant un plaquage et qui ne vont pas au sol
 - Le ou les joueurs qui arrivent pour lutter pour la possession dans le plaquage
 - Le ou les joueurs qui sont déjà au sol

3) Règle 12 – Coup d'envoi et renvois

Coup d'envoi

La façon de faire commencer chaque période d'un match et au début de chaque période de prolongations, par un drop

4) Règle 17 – Le marque

Une méthode pour suspendre le jeu et bénéficier d'un coup franc si le réceptionnaire attrape le ballon de volée dans ses 22 mètres ou son en-but sur un coup de pied adverse et crie

« Marque »

5) Règle 18 – Touche, touche rapide et alignement

Touche rapide

Un lancer en touche effectué avant que ne soit formé un alignement. Le ballon est lancé par l'équipe qui aurait bénéficié du lancer en touche.

B) SITUATIONS DE JEU – ECRIT (5 questions à 2 points)

Cas N°1

Lors d'un coup d'envoi le ballon ne fait pas 10 mètres et sort en touche dans les 10 mètres.

Quelle est votre décision ?

L'équipe adverse a le choix entre faire rejouer le coup de pied ou une mêlée ordonnée (Règle 12 – 6)

Cas N°2

Lors de la vérification des équipements avant la rencontre vous demandez au N°2 de l'équipe visiteuse d'enlever la protection qu'il a sur son avant-bras car elle vous paraît dangereuse. Au bout de 10 minutes de jeu vous vous apercevez qu'il ne l'a pas enlevée.

Quelle est votre décision ?

Exclusion du joueur pour incorrection et pénalité pour l'équipe non fautive à l'endroit où le jeu aurait dû reprendre (Règle 4 – 7)

Cas N°3

Le 10 bleu tape un drop, le ballon rebondit sur le dos du 6 rouge puis passe entre les poteaux.

Quelle est votre décision ?

Coup de pied accordé (Règle 8)

Cas N°4

Le N° 15 rouge plonge pour marquer un essai, alors qu'il n'a pas encore aplatit sa jambe heurte le poteau de coin à hauteur du drapeau.

Quelle est votre décision ?

Essai accordé (Règle 21 – 16)

Cas N°5

Le 6 bleu est plaqué par le 12 rouge, ces deux joueurs sont au sol, le 8 bleu se positionne debout au-dessus du ballon qui est dans la zone de plaquage, le 13 rouge arrive par le camp des bleus et se saisit du ballon.

Quelle est votre décision ?

Pénalité pour l'équipe bleue. C'est un one man ruck (Règle 15)

B) SITUATIONS DE JEU – VIDEO (5 cas à 2 points)

[Voir doc spécifique](#)

C) CONNAISSANCE DU JEU (4 questions à 2,5 points)

- 1) Un joueur se saisit du ballon et court droit en direction de la ligne de but adverse. Quelle forme de jeu utilise-t-il ?

Du jeu pénétrant

- 2) Si les espaces libres sont situés derrière les opposants quelle forme de jeu doit privilégier une équipe en possession du ballon ?

Le jeu au pied

- 3) Citez au moins deux phases dites de fixation ?

Le maul

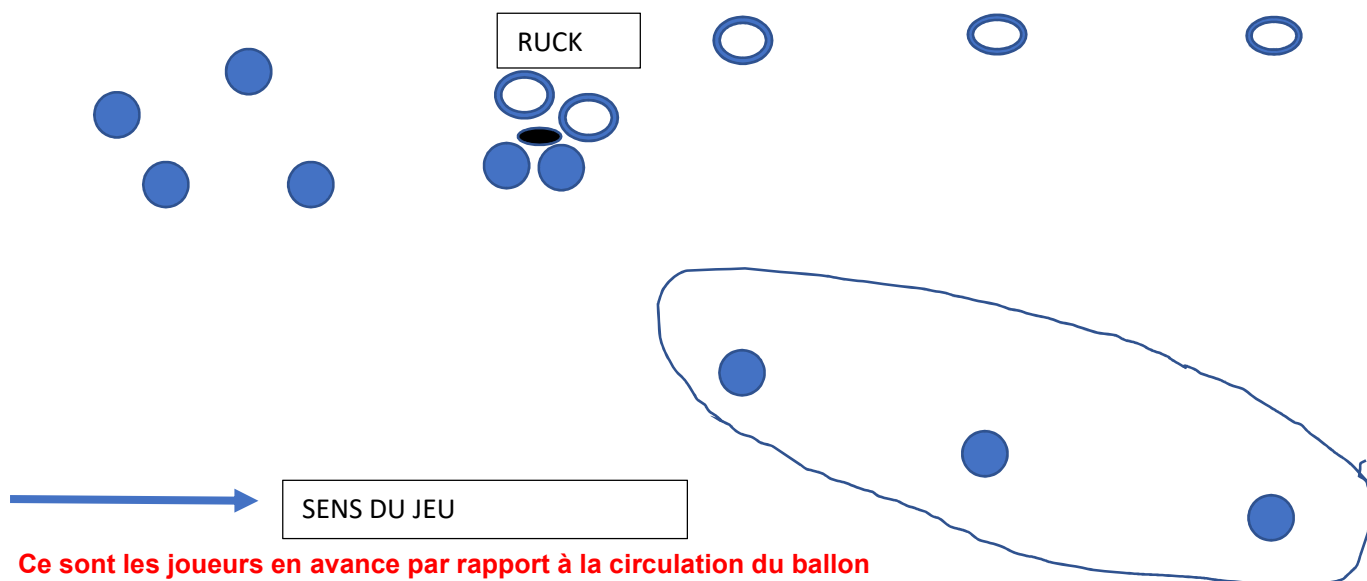
Le ruck

Le plaquage

- 4) Si une équipe a des joueurs très rapides sur les extérieurs quel système de défense peut-on utiliser pour la contrer ?

Une défense dite « inversée »

- 5) Dans le plan de circulation des joueurs, comment s'appellent les joueurs encerclés ci-dessous ?



D) ADMINISTRATIF (5 questions à 2 points)

1) **Qui doit composer le banc de touche minimum d'une équipe ?**

Au minimum un entraîneur et un soigneur

2) **Compétition de 1^{ère} série. Les joueurs aptes à jouer en première ligne doivent-ils avoir une spécificité à un ou des postes précis de première ligne inscrits sur la feuille de match ? Oui ou non et pourquoi ?**

Non la seule aptitude de jouer en première ligne suffit

3) **Lors d'une rencontre le dirigeant rédacteur de la feuille de match d'une équipe vous présente une attestation du président du club et la carte d'identité d'un joueur en lieu et place de sa carte de qualification. Devez-vous le laisser accéder à l'aire de jeu ? Oui ou non et pourquoi ?**

Non, un joueur doit obligatoirement être en possession de sa carte de qualification pour accéder à l'aire de jeu

4) **Dès la fin d'une rencontre le dirigeant rédacteur de la feuille de match vient vous trouver dans votre vestiaire pour vous avertir qu'il veut déposer une réclamation sur la qualification d'un joueur adverse. Expliquez la procédure.**

Elle doit être portée sur la feuille de match à l'emplacement prévu à cet effet et comporter les informations demandées.

Etre déposée :

- Soit avant la rencontre, dès lors que la feuille de match est complétée et signée par les rédacteurs des deux équipes et avant le coup d'envoi
- Soit après la rencontre, et avant que l'arbitre ait quitté son vestiaire

Etre signée par le président de l'association réclamante ou son représentant

L'équipe adverse est informée par l'arbitre de la rencontre du dépôt d'une réclamation.

Le président de l'association faisant l'objet d'une réclamation ou son représentant doit attester sur la feuille de match, après avoir pris connaissance de ladite réclamation en apposant sa signature à l'emplacement prévu à cet effet. La prise de connaissance d'une réclamation n'empêche pas l'acceptation du bien-fondé de cette dernière.

L'arbitre doit signaler dans son rapport tout refus éventuel de l'adversaire de contresigner la réclamation.

L'arbitre doit enfin retenir et expédier à la F.F.R la ou les cartes de qualification du ou des joueurs concernés par la réclamation, qu'il ait ou qu'ils aient ou non participé au match.

5) **Match de la compétition Honneur. Une équipe évolue à 11 joueurs sur le terrain, le N° 13 se blesse et doit quitter le terrain. Que faites-vous ? Quelle rédaction sur la feuille de match ?**

Vous devez arrêter le match (article 451 .2). Faire un rapport circonstancié sur la feuille de match expliquant pourquoi vous avez été obligé d'arrêter cette rencontre, indiquer l'équipe à l'origine de ce cas d'arrêt de match.

E) RAPPORT DE MATCH (10 points sur la pertinence des décisions, 10 points sur la rédaction)

Vous dirigez la rencontre N° 2018192418923564 de 2^{ème} série de la poule 1 opposant les équipes du US VIZY et le RC MACO le 17/03/19. Ce match se déroule au stade de l'US VIZY

Le SCORE

US VIZY : 2 essais, 1 transformation et 2 pénalités

RC MACO : 1 essai de pénalité, 1 pénalité et 1 drop

Pendant le match :

A la 5^{ème} minute : lors d'un ruck le N° 8 de l'US VIZY, Mr Pierre LOMPI N° de licence 1998111723457 a donné un coup de pied dans la tête du N° 2 du RC MACO alors que ce dernier était au sol. Le N° 3 du RC MACO Mr Edouard NUPILO N° de licence 1993064536367 voyant la scène a asséné un coup de poing par derrière au N° 8 de l'US VIZY. Cet incident a déclenché une bagarre générale mêlant la totalité des joueurs des deux équipes. Une fois le calme revenu les soigneurs des deux équipes sont intervenus mais malgré les soins prodigués le N° 2 de l'US VIZY et le N°8 du RC MACO n'ont pas pu reprendre le jeu.

A la 28^{ème} minute : le N°15 de l'US VIZY Mr Georges DUFIT N° de licence 1989041314367 projette volontairement le ballon avec la main en ballon mort pour empêcher le N° 11 adverse de faire un touché à terre dans l'en-but

A la 64^{ème} minute : l'adjoint terrain de l'équipe de l'US VIZY Mr Laurent DIBLO N° licence 1967053457469 vous insulte ouvertement en vous traitant « de fils de pute ».

Complétez la feuille de match ci-jointe en tenant compte des informations précédentes

Voir corrigé du rapport

COMPÉTITIONS FEDÉRALES

N° de rencontre : 201819 **2418923564** RCT

Figure sur les convocations de l'arbitre, des associations ou du représentant fédéral

 Championnat de France Email : rapport-officiel@ffr.fr 3-5 Rue Jean de Montaigu - 91463 MARCOUSSIS CEDEX Département des Activités Sportives Fax : 01 69 63 67 21		RAPPORT D'ARBITRE		Date de la rencontre 17/03/2019	Club organisateur US VIZY	Division ou catégorie 2 ES	Poule 1			
Arbitre	NOM	XXXXXXX	Prénom	XXXXXXX	Comité	XX	N° licence	XXXXXXX	Tél.	XXXXXXX
Licencié capacitaine									Tél.	
Représentant Fédéral									Tél.	

A Equipe : US VIZY					B Equipe : RC MACO				
Eléments du score	Nombre	Valeur	Points		Eléments du score	Nombre	Valeur	Points	
Essai	2	5	10	L'équipe A US VIZY a battu / a fait match nul avec l'équipe B RC MACO par <u>0</u> <u>1</u> <u>8</u> * à <u>0</u> <u>1</u> <u>2</u> * * Bien vérifier l'exactitude du résultat	Essai	1	5	5	
But après essai	1	2	2		But après essai	1	2	2	
But de pénalité	2	3	6		But de pénalité	1	3	3	
Drop-goal	0	3	0		Drop-goal	1	3	3	
DIX HUIT			TOTAL	18	TREIZE			TOTAL	13

EXCLUSIONS TEMPORAIRES (1^{er} carton jaune)

A	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence
15		DUFIT Georges	1989041314367				

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, au regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° ou fonction	NOM et prénom (nom en capitales d'imprimerie)	N° de licence	Equipe	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée				
				Indiscipline				Autres motifs (mettre une croix)
				2 ^{ème} carton jaune dans le même match	Contestation des décisions des officiels	Faute contre l'esprit du jeu	Nervosité	
	NE PAS RETENIR LA CARTE DE QUALIFICATION							
8	LOMPI Pierre	1998111723457	US VIZY					X
3	NUPILO Edouard	1993064536367	RC MACO					X
AT	DIBLO Laurent	1967053457469	US VIZY					X

MATCH ARRÊTÉ	BAGARRE(S)*	DÉSORDRES OCCASIONNÉS PAR LE PUBLIC OU LES DIRIGEANTS
A la minute	☐ A la 5 ^{ème} minute	Nature :
Equipe(s) à l'origine :	☐ Avant ou après le match (barrer la mention inutile)	Responsabilité :
	Equipe(s) à l'origine : Les deux	☐ Avant le match
		☐ Pendant le match
		☐ Après le match

ALLURE GÉNÉRALE DU MATCH			Equipe(s) à l'origine des incidents si match heurté ou violent Les deux
☐ Normal	☐ Heurté *	☐ Violent *	
* En cas de match heurté ou violent ou de bagarre(s), établir un rapport circonstancié (utiliser le rapport complémentaire de la page 4)			

RÉCLAMATIONS

A	Equipe réclamante :	B	Equipe réclamante :
Déposée : ☐ avant le match ☐ après le match		Déposée : ☐ avant le match ☐ après le match	
Somme versée (caution) :		Somme versée (caution) :	

MATCH À EFFECTIF INCOMPLET

A	Equipe :	B	Equipe :
Motif :		Motif :	

VISAS DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARBITRE APRÈS LE MATCH

A		Equipe :		Arbitre		B		Equipe :	
Nom :				Prénom :		Equipe A :		Equipe B :	
Fonction :				Nombre de cartes de qualification jointes (réclamations uniquement)		Fonction :			
N° de licence :						N° de licence :			
Nb Cartons Jaunes Equipe A :		Nb Cartons Jaunes Equipe B :		Nb CJ : 1		Nb CJ : 0		Nb Cartons Jaunes Equipe A :	
Nb Cartons Rouges Equipe A :		Nb Cartons Rouges Equipe B :		Nb CR : 2		Nb CR : 1		Nb Cartons Rouges Equipe A :	
Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »		Signature		Signature XXXXXXXXXXXXXXXX		Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »		Signature	

Les dirigeants rédacteurs ainsi que l'arbitre sont priés de compléter tous les paragraphes de cet imprimé avec soin et précision. Tout refus de signature entraînera pour les associations une sanction financière prévue à l'article 443.5 des R.G.

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° du joueur ou fonction	NOM et prénom <i>(nom en capitales d'imprimerie)</i>	N° de licence	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée								
			Indiscipline				Action ou voies de fait contre un un officiel	Jeu dangereux	Brutalité	Infractions verbales et provocations envers l'adversaire	Non-respect des obligations de fonction
			2 ^{ème} carton jaune dans le même match	Contestation des décisions des officiels	Faute contre l' esprit du jeu	Nervosité					
8	LOMPI Pierre	1998111723457							X		
3	NUPILO Edouard	1993064536367							X		
AT	DIBLO Laurent	1967053457469									X

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DE L'ARBITRE

Reprendre, dans la colonne de gauche, chaque nom figurant au tableau des exclusions définitives et des infractions relevées ci-dessus. Hormis les motifs « indiscipline », détailler en face, dans la colonne de droite, les faits qui vous ont conduit à exclure des joueurs ou à sanctionner des dirigeants du banc de touche. Si nécessaire, établir la suite de votre rapport sur un feuillet supplémentaire.

Nom - prénom	Rapport
LOMPI Pierre	A la 5 ^{ème} minute lors d'un ruck le N° 8 de l'équipe de l'US VIZY, Mr Pierre LOMPI N° de licence 1998111723457 a donné un coup de pied dans la tête du N° 2 de l'équipe adverse alors que ce dernier était au sol. Malgré les soins prodigués par son soigneur ce joueur n'a pas pu reprendre le jeu. En présence des deux capitaines j'ai exclu définitivement le N°8 Mr Pierre LOMPI N° licence 1998111723457 pour brutalité en l'espèce : donner un coup de pied à un adversaire.
NUPILO Edouard	A la 5 ^{ème} minute alors que le N°8 de l'US VIZY donnait un coup de pied à un adversaire le N° 5 du RC MACO, Mr NUPILO Edouard N° licence 1993064536367 a voulu se faire justice et à frapper d'un coup de poing à la tête le n N°8 de l'US VIZY. Cet acte a déclenché une bagarre générale. En Présence des deux capitaines j'ai exclu définitivement le N° 5 Mr Edouard NUPILO N° licence 1993064536367 pour brutalité en l'espèce frapper un adversaire avec le poing.
DIBLO Laurent	A la 64 ^{ème} minute alors que je me trouvais près du banc de touche l'adjoint terrain de l'US VIZY Mr DIBLO Laurent N° de licence 1967053457469 m'a traité de « fils de pute ». J'ai exclu définitivement Mr DIBLO Laurent N° licence 1967053457469 pour non-respect des obligations de fonction en l'espèce insultes
JOUEUR BLESSÉ (à remplir par un dirigeant de l'équipe du joueur blessé : il précisera si possible la nature apparente de la blessure et sa localisation (exemple : blessure ouverte au cuir chevelu côté droit). TOUTE BLESSURE SUR COMMOTION CEREBRALE SERA SIGNALÉE CI-DESSOUS.	

Nom et prénom du dirigeant ayant rempli ce paragraphe :

N° de licence :

Nom et prénom du dirigeant ayant rempli ce paragraphe :

N° de licence :

IMPORTANT

AVANT LE MATCH : la feuille de match doit être contrôlée par l'arbitre ou le représentant fédéral ; contrôlée et signée par les Présidents des associations concernées ou leurs délégataires qui sont responsables de la rédaction de la feuille de match, de la composition des équipes, de la numérotation des joueurs et des personnes admises sur le banc de touche.

APRÈS LE MATCH : le rapport d'arbitre doit être complété, contrôlé et signé par l'arbitre et signé par les Présidents des associations ou leurs délégataires, avec la mention « vu et pris connaissance », après que ceux-ci aient indiqué le nombre d'exclusions et/ou infractions relevées.

NB : La feuille de match (rapport d'arbitre) doit être adressée à la F.F.R. par Email à l'adresse rapport-officiel@ffr.fr ou par Fax (01 69 63 67 21) puis postée au plus tard le lendemain de la rencontre.

Cet envoi incombe à l'arbitre du match, ou en son absence, au Licencié Capacitaire en Arbitrage qui a dirigé la rencontre.

Date : 17/03/2019

Signature de l'arbitre : XXXXXXXXXXXX

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DE L'ARBITRE EN CAS D'INCIDENTS SANS EXCLUSIONS DÉFINITIVES ET SANS INFRACTIONS

NB : Pour tout désordre occasionné par le public et/ou les dirigeants d'une association ou des deux, pour toute bagarre ou en cas de match heurté ou violent, établir ci-dessous un rapport circonstancié.

A la 5^{ème} minute suite à des brutalités échangées entre les deux équipes une bagarre générale impliquant la totalité des joueurs des deux équipes a éclaté. Les deux équipes sont à l'origine de cette bagarre générale

REPLACEMENTS EN COURS DE MATCH (le cas échéant, joindre la feuille de mouvements)

A	Equipe :					B	Equipe :				
	Minute	N°	Nom du joueur sorti du terrain	N°	Nom du joueur entré sur le terrain		Minute	N°	Nom du joueur sorti du terrain	N°	Nom du joueur entré sur le terrain
Blessure						Blessure					
Tactique ou saignement						Tactique ou saignement					

RÉCLAMATIONS

A Equipe réclamante : Déposée : avant le match ☐ après le match ☐ Motifs : qualification ☐ identité ☐ autres motifs ☐ Exposé des motifs de la réclamation : Somme versée : Nom : Prénom : Fonction : Signature N° de licence	B Equipe réclamante : Déposée : avant le match ☐ après le match ☐ Motifs : qualification ☐ identité ☐ autres motifs ☐ Exposé des motifs de la réclamation : Somme versée : Nom : Prénom : Fonction : Signature N° de licence
B Equipe adverse : Nom : Prénom : Fonction : Signature N° de licence	A Equipe adverse : Nom : Prénom : Fonction : Signature N° de licence

N° CAS	VOTRE DECISION	POINTS
1	Pénalité pour les rouges et noirs pour plaquage haut du 9 blanc Carton jaune possible	
2	Mêlée ordonnée avec introduction du ballon pour les rouges et noirs. Les blancs sont à l'origine de la création du maul le ballon devient injouable.	
3	Pénalité pour les bleus et blancs. Le 14 rouge et noir ne rentre pas par la porte arrière sur la zone de plaquage.	
4	Le jeu continue. Le joueur bleu et blanc est mis au sol mais n'est pas tenu il peut donc se relever avec le ballon	
5	Touche pour les rouges et noirs. Le ballon a parcouru 10 mètres et sort en touche.	
5 QUESTIONS à 2 points		TOTAL /10

NOM et PRENOM :